

Adhésions pour la saison 2023/2024 à partir de septembre 2023

dimanche 7 août 2022, par [Marik](#), [Serge](#)

Prochaines adhésions pour 2023/2024 à partir de septembre 2023.

Uniquement au local du club, les jours de permanence affichés.

Aucune inscription ne sera prise par courrier.

Nouveaux adhérents

Le Groupe de Randonneurs Rillard (GRR) est une section de l'AUVR association multi-activités. Affilié à la Fédération Française de Randonnée.

Nous marchons : **Niveau 1** : à la journée les dimanches (2ème et 4ème du mois) 20 km+ou-1000 m D+ **Niveau 2** : à la journée les jeudis (1er et 3ème du mois) 15 km- 500 m D+ **Niveau 3** : à la 1/2 journée les jeudis (2ème et 4ème du mois) 7 km- 200 m D+ Marche Nordique : les Lundi et samedi matin 10h-12h avec 2 niveaux

Coût adhésion **63€** (comprenant licence FFR 28,25€ +adhésion AUVR 15€+adhésion 19,75€)
Inscriptions ouvertes en septembre pour la prochaine saison 2023/2024

Vous avez la possibilité de faire 2 essais aussi bien en rando qu'en marche nordique, jusqu'au 15 novembre 2023, mais pas de possibilité d'inscription avant septembre 2023, prévenir la veille de votre présence l'animateur, Pour les essais vous devez apprécier votre propre niveau selon vos capacités physique...une bonne condition physique, **des chaussures** adaptées sont requises. Plan d'accès au local point de départ joint Nous pratiquons le covoiturage pour se rendre au départ des sorties (coût indemnité kilométrique : 0,35€) Les inscriptions pour chaque rando ou MN se font 1/4 h avant le départ au local. Prévoir 1,5€ pour chaque sortie (pot à l'arrivée et financement des reconnaissances des sorties). Pour toute nouvelle adhésion vous devez fournir un Certificat Médical.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Le conseil d'administration de la section de randonnée, réuni le 06 Juin 2023 a fixé la cotisation pour la saison 2023/2024 à 63 €.

Elle se répartit comme suit :

- adhésion A.U.V.R.15,00 €
- cotisation Gpe. de Randonneurs Rilliards..... 19,75 €
- adhésion F.F.R avec l'assurance I.R.A.....28,25 € ou

- adhésion FFR multi loisirs pleine nature IMPN pour 40,30€ ----- Total 63,00 € ou 75€

Les adhérents qui souhaitent s'abonner au magazine "Rando Passion" peuvent le faire lors de l'inscription pour la somme de 10 € (4 numéros à tarif préférentiel)

Si vous êtes déjà adhérents à une autre section de l'AUVR et en avez réglé la cotisation, ôtez les 15 € de cette nouvelle adhésion (soit cotisation GRR : 48 €).

La FRR permet, sous certaines conditions, de ne pas présenter un nouveau certificat médical. Pour tout renouvellement de licence vous devrez répondre à un [QUESTIONNAIRE DE SANTE-http://www.rando-rillieux.fr/IMG/pdf/doc_2_questionnaire-sante-ffrandonnee.pdf].



. Si réponse « OUI » à une seule question, ou en cas de refus de réponse de votre part, la présentation d'un certificat médical est alors OBLIGATOIRE <9137>. Vous trouverez ci-joint les imprimés type de la Fédération à utiliser impérativement.

Vous gardez néanmoins la faculté de fournir un certificat médical.

Pour la pratique en compétition : ex : participation à Rando Challenge ou Euro Nordic World Chrono le certificat médical initial doit comporter la rubrique « absence de contre-indication pour la pratique en compétition ». Pour la pratique marche Nordique : le certificat initial doit comporter : « aucune contre indication pour la pratique de la randonnée pédestre et/ ou de la marche nordique ».

La date limite de renouvellement de la licence est fixée par la Fédération au 31 décembre 2023. Pour faciliter la gestion des adhésions, merci d'effectuer votre renouvellement lors des 1/2 journées de permanences au local et figurant dans le tableau ci-dessous.

Règlement par chèque à libeller au nom de "AUVR section Randonnée Pédestre". AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR COURRIER

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

La section impose à tous ses adhérents l'assurance individuelle et collective comprise dans la licence I.R.A. Possibilité de prendre la licence IMPN qui couvre les loisirs et activités de pleine nature (Raquettes-vélo VTT - Canoë etc....)

Des garanties supplémentaires en option sont proposées par la Fédération. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous souhaitons une très agréable saison de randonnées !

Tableau des permanences pour les inscriptions

Vous avez l'intention de prendre une licence à la section Randonnée « GRR » pour cette prochaine année (activité Randonnée ou Marche Nordique).

Pour l'établissement de votre licence vous devrez vous présenter à notre local au cours des 3 séances d'inscription dont vous trouverez la liste ci-dessous.

||INSCRIPTIONS GRR 2023/2024 |Tableau des Permanences|| **Jours****Dates****Horaires****Lieux**
|Mercredi|20/09/2023|14H-17H| |Samedi| 7/10/2023|9H-12H30| |Samedi| 21/10/2023|9H-12H30|

Documents

- [le certificat médical](#) signé par votre médecin datant de moins 1 mois
- [le bulletin d'adhésion-



avec votre chèque (à l'ordre de AUVR - Section Randonnée)